

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école de l'année 2017-2018
Ecole Maternelle René Dorme – Vélizy-Villacoublay – 06/11/17

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 6 novembre 2017, à 17H00, dans les locaux de l'école sous la présidence de Madame VAUZELLE, directrice.

Ont participé aux travaux du conseil :

- équipe enseignante : Mesdames VAUZELLE et BESNARD ;
- représentants élus de parents d'élèves : Madame TOBENA VIVAS, Mme BALLGOBIN, Mme DUPUIS
- représentants de la mairie : Messieurs LAUDY et LARBANEIX

Compte-rendu des débats selon l'ordre du jour transmis le 3 novembre 2017 :

I. BILAN DE RENTREE SCOLAIRE

La directrice précise que la rentrée de septembre 2017 s'est très bien passée.

L'équipe de l'école remercie la mairie pour son travail et son soutien pour préparer cette toute première rentrée dans les meilleures conditions.

- Effectif de l'école

La répartition des classes pour l'année 2017-2018 est la suivante :

Classe 1 : PS-GS : 27 élèves (11 PS et 16 GS)

Classe 2 : PS-MS : 28 élèves (15 PS et 13 MS)

Soit un total de 55 élèves.

- Règlement intérieur

La directrice présente le règlement intérieur de l'école : L'interdiction des parapluies dans l'enceinte de l'école a été ajoutée.

Après discussion, la directrice le soumet à l'approbation du conseil d'école.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité pour l'année en cours.

Il est affiché dans l'école et il sera diffusé aux parents par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Horaires et sécurité

La directrice et les enseignantes rappellent que l'accueil du matin et du midi commence 10 minutes avant le début de la classe soit à 8H20 et 13H20.

La directrice rappelle les horaires de classe : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

Madame Vauzelle précise que dans le cas où la famille serait en retard pour récupérer leur enfant à 16h30, ceux-ci seront automatiquement pris en charge par le périscolaire. Les parents doivent appeler le périscolaire pour prévenir du retard.

- Calendrier scolaire pour l'année 2017/2018

Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 05 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018.

Jours fériés : Il n'y aura pas classe le lundi 2 avril (lundi de Pâques), le mardi 1^{er} mai, le mardi 8 mai, le jeudi 10 mai (Ascension) et le lundi 21 mai (pentecôte).

II. TRAVAUX ET QUESTIONS DE COMPETENCES MAIRIE

- Bilan des travaux effectués :

- Diminution de la pression des chasses d'eau des toilettes enfants.
- Réparation des portes d'entrée. (Rappel aux parents : Les portes sont munies d'une fermeture électronique (aimantée) il ne faut pas essayer d'ouvrir si elles sont fermées)
- Réparation du dysfonctionnement du portail.
- Tour de l'arbre remplacé par un tour et bois avec des bords moins saillants.

- Coins en plastiques dans la cour qui s'enlèvent facilement, le service technique en est informé.
- Travaux à prévoir :
 - Tuyau de la gouttière dangereux à camoufler. (à voir)
 - Installation d'un panneau d'affichage extérieur pour l'association des parents d'élèves. (en cours)
 - Installation d'un panneau d'affichage extérieur pour le périscolaire. (en cours)
 - Installation d'un panneau d'affichage extérieur pour le scolaire. (en cours)
 - Installation d'un cache sur le bouton d'ouverture de la porte car celui-ci est accessible aux élèves. La solution retenue : une clef serait en plus du bouton d'ouverture de la porte. (Deux clefs si possible pour le scolaire et le périscolaire).
 - Trouver une solution plus pérenne que des coins en plastique pour les coins saillants des fenêtres extérieur de la cour. (Possibilité d'une colle plus forte)
 - Haies pour occulter la vue de la cour. (Le changement est prévu)
 - Etagères dans la réserve et dans les cabanes à vélo. (Le menuisier est prévenu)

- Demande d'investissements :

Ce qui a été fait :

- *Tout l'ameublement commandé sur les conseils des directeurs des écoles maternelles de la ville.
 - *Tous les jeux de classe commandés cet été.
 - *Tout le matériel de sport et les vélos commandés cet été.
 - *Trois VPI et l'ordinateur portable qui va avec.
 - *L'ordinateur du bureau de direction.
 - *Une imprimante laser multifonction.
 - *6 tablettes pour les élèves et 2 pour les enseignantes.
- Prévu : Photocopieur A3 dans l'école septembre 2018

Ce que l'on demande :

- *En urgence : barres d'affichages aimantées avec en plus une pince pour les classes, la salle de motricité, le bureau et les couloirs.
- *Un massicot
- *Une plastifieuse A3
- *Un photocopieur qui permettrait de faire des impressions au format A3 : la mairie assure que l'école aura une nouvelle photocopieuse pour la rentrée de septembre 2018
- *Un four pour l'école pour faire les gâteaux, les galettes. (Voir pour le voter au budget mais non voté en 2017)

- Exercice de simulation Plan Particulier de Mise en Sureté.

- Un premier exercice de simulation d'intrusion a eu lieu le 17 octobre. Celui-ci s'est très bien déroulé, les enfants ont bien réussi à être calmes pendant les 5 premières minutes, c'était un peu plus difficile les 10 minutes suivantes.
- Un exercice de mise en sureté aura lieu au cours de l'année. Les parents seront prévenus de la date via le cahier de liaison.

III. COOPERATIVE SCOLAIRE ET CAISSE DES ECOLES

- Coopérative scolaire

La directrice rappelle que la coopérative scolaire permet de financer des activités et du matériel scolaire liés au projet d'école en cours (fournitures d'éveil, livres, sorties, spectacles, jeux...). Elle fonctionne avec les ventes diverses et les fonds versés par les parents lors de l'appel du début d'année.

Nous attendons encore la finalisation de la création de la COOP de l'école via l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) des Yvelines.

La directrice précise les premières dépenses prévues :

- Assurance MAIF, adhésion OCCE
- Régie d'avance pour les 2 classes : 300€ (2x150€)
- Achat de cadeaux de Noël pour chaque classe (Jeux et/ou albums)
- Achat de deux appareils à crêpes pour mardi gras

- Budget mairie

La mairie attribue un budget de fonctionnement pour une année civile. Il est voté chaque année en décembre. La totalité du budget doit être dépensée entre Janvier et fin novembre.

Solde disponible jusqu'à fin décembre 2017 : 1400 euros.

Cette somme sera utilisée pour des achats de fournitures scolaires, petit matériel de sport et albums.

IV. LES ELECTIONS DE PARENTS D'ELEVES DU 13 OCTOBRE 2017

La directrice et les représentantes de parents d'élèves (APEIV) rappellent les résultats des élections du vendredi 13 octobre 2017 :

Liste élue : APEIV

Nombre d'inscrits : 99	Nombre de votants : 52
Nombre de bulletins nuls ou blancs : 18	Nombre de suffrages exprimés : 34
Quotient électoral : 17	Nombre de sièges : 2

Elu(e) s: 2 titulaires et 3 suppléants.

Les représentantes de parents d'élèves (APEIV) remercient tous les parents de leur confiance. Nous enregistrons un taux de participation de 52,53%. Madame VAUZELLE regrette que ce taux ne soit pas plus élevé.

Mme TOBENA VIVAS ajoute que toute son équipe fera le maximum pour être à l'écoute de tous et représenter au mieux l'ensemble des parents d'élèves.

Les référents pour chaque classe sont :

classe 1 (PS/GS): M. COLLET, Mme KERMOVANT

classe 2 (PS/MS): Mme TOBENA VIVAS, Mme BALLGOBIN, Mme DUPUIS

V. PROJET D'ECOLE

L'équipe enseignante va travailler cette année à la rédaction du projet d'école qui sera appliqué jusqu'en 2020. Dès que sa rédaction sera terminée et approuvée par l'inspection il sera présenté au conseil d'école.

VI. VIE DE L'ECOLE

- Visite médicale des moyens

Une infirmière de la PMI viendra faire une visite médicale pour chaque élève de moyenne section sur le temps scolaire. Les parents seront prévenus du rdv via le cahier de liaison et pourront accompagner leur enfant.

- Thème de travail pour cette année

L'équipe a choisi le thème des animaux. Tout au long de l'année les enfants travailleront régulièrement sur ce thème, la sortie et les festivités de fin d'année y seront liés.

- Les festivités et les animations pour cette année

Mardi 5 décembre, le spectacle de Noël : La mairie offre aux enfants un spectacle comme cadeau de Noël à l'Onde. Ce spectacle aura lieu à l'Onde le trajet se fera en bus.

Vendredi 15 décembre, nous aurons la visite du Père Noël !!!

Le jour de sa visite nous chanterons des chansons et des livres seront donnés aux deux classes !

Vendredi 24 novembre à 10h : Photo de Classe groupe

Une photographe viendra prendre la traditionnelle photo de chaque groupe classe puis de tous les élèves de l'école.

Lundi 27 novembre matin : Photo de Classe individuelle

La même photographe reviendra prendre les élèves en photo individuellement. Il s'agira de photos prises lors du temps de classe, vos enfants seront alors en situation de travail ou de jeux.

Attention : Nous recevrons les pochettes photos (2 photos individuelles, une planche de ces mêmes photos dans différents formats, une photo de classe, le tout dans une pochette avec des photos de l'école et la photo de tous les élèves) durant la semaine du 8 décembre. **Vous aurez alors 1 semaine pour effectuer toute commande supplémentaire pour Noël**, passé ce délai votre commande ne sera disponible qu'après les vacances de Noël.

Vendredi 20 janvier : Galette des rois

Les enfants prépareront des couronnes et des galettes. (L'école n'ayant pas de four nous solliciterons des parents pour cuire les galettes sur le temps du midi.) Une fête sera organisée l'après-midi après la récréation avec toutes les classes pour cette occasion.

Mardi 13 février : Carnaval !

Les enfants pourront venir en costume de carnaval à l'école. Pour l'occasion nous préparerons dans les classes de la pâte à crêpes. Les crêpes seront cuites en début d'après-midi par des parents volontaires. Tous les enfants pourront ensuite déguster des crêpes après la sieste des petits.

Mardi 3 avril : Chasse à l'œuf pour Pâques !

Une chasse à l'œuf de pâques est prévue pour toutes les sections avec fabrication d'un panier.

Entre mars et juin : Sortie à la cour Roland

Les deux classes se sont inscrites Le relais nature n'a pas encore fixé ses dates.

Au cours du mois de mai : sortie scolaire sur le thème des animaux

La sortie n'a pas encore été choisie, l'équipe choisira et réservera cette sortie avant les vacances des Noël.

Vendredi 15 juin à partir de 18h : Kermesse ou spectacle de l'école !

Les élèves présenteront au moins le travail effectué lors du temps de chorale hebdomadaire. Nous choisirons lors du deuxième conseil d'école si nous ferons une Kermesse ou un spectacle sachant que la kermesse demandera un gros investissement de la part des parents.

VII. QUESTION DES PARENTS D'ELEVES

- Inspection de la cour avant l'accueil des enfants : Y a-t-il une inspection visuelle de la cour de récréation le matin avant l'accueil des enfants ? Présence de mégots le matin lors des élections (le 13 octobre). La fille d'un parents d'élèves élus sur Exelmans, a trouvé des vis dans la cour le mercredi pendant le centre de Loisirs (elle les a données aux animateurs) .

Pour l'instant il n'y a pas d'inspection visuelle. Il fait voir si les dames de cantines peuvent passer avant la récréation. De plus des mégots de l'extérieur sont parfois soufflés par le vent et arrivent dans la cour en cours de journée. Peut-être que les enfants peuvent apprendre à ne pas y toucher...

- Mise en place de la coopérative : où en est-on ? quels seront les premiers postes de dépenses avec l'argent récolté ? Mise en place de jeux permettant l'échange durant les récréations ? Tampons pour les élections?

- Le dossier a été transmis à l'OCCE (l'organisme qui gère la cooperative) par Madame Besnard. Nous attendons leur retour.

- Les postes de dépenses prévus sont : adhésion à l'OCCE, Assurance, achat de matériel pédagogique.

- Le tampon s'achète sur le budget mairie. Madame Vauzelle va transmettre la demande cette semaine.

- A révéfier le bon fonctionnement des feux tricolores (Exelmans, Grange Dame Rose) afin d'assurer la sécurité des enfants et des parents lors de la traversée (sujets déjà évoqué l'année dernière à la maternelle Exelmans, il semblerait que le temps de passage soit de nouveau très court et ne permette pas la traversée complète lors du passage au vert du petit bonhomme) . Il y a eu récemment des travaux sur les feux... La mairie va s'en occuper.

- Cantine: retour sur le double choix, le temps pour manger?

Les élèves de PS prennent les deux légumes et les deux plats de protéines. Les élèves MS et GS peuvent choisir dans la limite des stocks disponibles.

- Serait il possible d'acheter des cendriers pour les personnes de l'équipe éducative et périscolaire qui fument à l'extérieur? (mégots retrouvés au sol près des portes de livraison « cantine »)

Madame Vauzelle ne souhaite pas que des cendriers soient installés aux abords de l'école. Les membres du personnel de l'école ont leur cendrier personnel, ce n'est pas à l'école d'acheter des cendriers.

- Des canettes ont été retrouvées serait-il possible d'installer un filet de protection?

Pour l'instant la mairie ne le souhaite pas.

- Quelle sera l'organisation pour les cours de piscine et les conditions? (L'après-midi pendant l'heure de la sieste des petits ? Le matin ? La Maitresse et l'Atsem? Ou la Maitresse et les parents accompagnants? Tous les élèves en grande section de l'école dans le mêmes groupe ou classe par classe ?)

Les GS iront à la piscine l'après-midi. Le créneau prévu est le lundi de 14h20 à 14h50 dans l'eau durant le second semestre. L'équipe a demandé à avoir un créneau en début d'après-midi pour faciliter l'organisation des PS et MS. Nous attendons une réponse de l'inspection. Le déplacement se fera par bus. Aucun parent ne s'est proposé pour aller passer l'habilitation malgré un mot dans les cahiers de correspondance des grands...

- Les tablettes numériques : sont-elles en place et comment sont-elles utilisées ?

Combien de temps un enfant reste t'il sur une tablette ?

Il y a 6 tablettes pour les élèves et 2 pour les enseignants.

Une formation pour les enseignants aura lieu mercredi 8 novembre.

Nous n'avons pas encore commencé à utiliser les tablettes.

Elles serviront pour les ateliers (jeux pédagogiques, prise de photographie) et le carnet de suivi des apprentissages.

Les ateliers ne dureront pas plus de 20 min.

- Existence d'un logiciel pour le fonctionnement du tableau numérique ? L'école a t-elle ce qu'il faut pour son fonctionnement ?

Nous avons un logiciel « write point » qui permet d'écrire et de dessiner avec ou sans support et avec ou sans outil scripteur. D'autres applications sont et peuvent être installées par la suite à la demande des enseignants.

- La formation des enseignants sur les outils numériques était prévue les 12 et 13 octobre mais annulée, quelles sont les prochaines dates ?

Les formations VPI où les enseignants s'étaient inscrits volontairement avant les vacances ont été annulées. Nous attendons de savoir si elles sont reportées ou annulées.

Date des prochains Conseils d'école :

Conseil du 2^{ème} trimestre : Mardi 13 février à 17h

Conseil du 3^{ème} trimestre : Mardi 19 juin à 17h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00

Vélizy-Villacoublay, le 6 novembre 2017,

Présidente de Séance : Madame Vauzelle

Secrétaire de séance : Madame Besnard